MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

COLLÈGE, LYCÉE : QUE SE PASSE-T-IL SI UN ÉLÈVE EST EN CONTACT À RISQUE* AVEC UN ÉLÈVE MALADE DE LA COVID-19 ?

ÉLÈVES DE MOINS DE 12 ANS

ÉLÈVES DE 12 ANS ET PLUS COMPLÈTEMENT VACCINÉS

À partir du 28 février 2022 : poursuite des apprentissages en présentiel et réalisation d'un autotest à J+2**

Si l'autotest* est négatif**

• **Pas d'isolement**– Poursuite des cours en présentiel

Si l'autotest* est positif**

L'élève devient un cas confirmé

• **Isolement de 7 jours** pouvant être réduit à 5 jours en cas de test antigénique ou PCR négatif et en l'absence de symptômes depuis 48h

Les représentants légaux se voient remettre l'autotest gratuitement en pharmacie sur présentation du courrier remis par l'établissement

Les élèves infectés à la Covid-19 il y a moins de 2 mois
peuvent poursuivre les cours en présence sans réaliser de test sauf si des symptômes apparaissent

ÉLÈVES DE 12 ANS ET PLUS NON VACCINÉS OU PARTIELLEMENT VACCINÉS

Isolement obligatoire
de 7 jours pleins à compter du dernier contact à risque avec le cas confirmé

Réalisation obligatoire d'un test le 7e jour après le dernier contact avec le cas confirmé

Si le test est négatif

Reprise des apprentissages en présentiel

Si le test est positif

L'élève devient un cas confirmé

• **Isolement de 10 jours**
• **Levée de l'isolement possible après 7 jours**
avec résultat d'un test antigénique ou PCR négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures

** Contact rapproché avec un cas confirmé, sans que l'une des deux personnes ne porte un masque assurant une filtration supérieure à 90 %*

*** 2 jours après le dernier contact avec le cas confirmé ou le jour de l'information si le contact a eu lieu depuis plus de 2 jours*

**** La surveillance peut également se faire par un test antigénique ou, à défaut, PCR (dans ce dernier cas, le résultat devra être obtenu avant la reprise des cours)*

EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

28 février 2022